



SÉCURITÉ

Mise en garde : usurpation d'identité d'agents municipaux – vigilance recommandée

Publié le 16 juillet 2025

La Ville de Saint-Brieuc invite ses habitant-e-s à être vigilant sur des pratiques de démarchage à domicile. La Ville a eu écho d'individus effectuant du porte-à-porte en se présentant comme des agents municipaux. Ces personnes cherchent à recueillir des informations sensibles sur les logements (présence d'un système de surveillance, d'une alarme, configuration des lieux, etc.).

La Ville tient à rappeler qu'elle ne mène actuellement aucune enquête de ce genre.

Dans le cas où une intervention à domicile serait effectivement prévue par la Ville – par exemple dans le cadre du plan d'alerte canicule pour les personnes vulnérables – les personnes concernées sont systématiquement informées au préalable.

En cas de doute, ne laissez pas entrer ces personnes, et contactez la police municipale au 02 96 62 53 00 ou la police nationale au 17.

HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)